

Actualité

LA SIGNATURE D'UNE CHARTE DE BONNES PRATIQUES AVEC LE MONDE AGRICOLE

« Pour une gestion raisonnée de l'eau »

« C'est le 14 juillet à Bastia, au sein de la salle polyvalente de la commune de Bastia, que s'est déroulée la signature officielle de la charte de bonnes pratiques pour une gestion raisonnée de l'eau. Cette charte a été élaborée par le Comité de bassin de l'eau de Bastia, en collaboration avec les acteurs locaux de l'eau, les agriculteurs, les professionnels de l'eau, les élus locaux et les citoyens. Elle vise à promouvoir une gestion raisonnée de l'eau, à réduire les pertes, à améliorer la qualité de l'eau et à protéger les écosystèmes aquatiques. La charte est composée de dix articles qui abordent des thèmes tels que la protection des captages, la réduction des intrants, la gestion des déchets, la préservation des zones humides, la sensibilisation des citoyens et la coopération entre acteurs. La charte a été signée par les représentants des différents acteurs locaux, y compris les élus, les agriculteurs, les professionnels de l'eau et les citoyens. Cette charte est un engagement collectif pour une gestion raisonnée de l'eau et pour la protection de nos ressources hydriques. Elle sera mise en œuvre progressivement et sera évaluée régulièrement. La charte est disponible sur le site internet du Comité de bassin de l'eau de Bastia : www.cbea-bastia.fr »



Eligence des parcelles

« Cette charte est le résultat de six mois de concertation avec les acteurs locaux de l'eau. Elle vise à promouvoir une gestion raisonnée de l'eau, à réduire les pertes, à améliorer la qualité de l'eau et à protéger les écosystèmes aquatiques. La charte est composée de dix articles qui abordent des thèmes tels que la protection des captages, la réduction des intrants, la gestion des déchets, la préservation des zones humides, la sensibilisation des citoyens et la coopération entre acteurs. La charte a été signée par les représentants des différents acteurs locaux, y compris les élus, les agriculteurs, les professionnels de l'eau et les citoyens. Cette charte est un engagement collectif pour une gestion raisonnée de l'eau et pour la protection de nos ressources hydriques. Elle sera mise en œuvre progressivement et sera évaluée régulièrement. La charte est disponible sur le site internet du Comité de bassin de l'eau de Bastia : www.cbea-bastia.fr »



La signature d'une charte de bonnes pratiques avec le monde agricole "Pour une gestion raisonnée de l'eau"

Source: Le Petit Bastiais